

**MARDI
NOVEMBRE 28**

18h30 | Salle des fêtes mairie

Participez à la vie de votre **QUARTIER**

Compte-Rendu

1 Question à Votre Maire



Qu'est qu'une réunion de quartier ?

« Depuis 2016, les réunions de quartiers sont un outil participatif dédié à l'ensemble des habitants pour échanger sans filtre, sur les sujets que vous souhaitez aborder.

Chaque année, je réunis l'ensemble des habitants de la ville selon quatre quartiers prédéfinis à l'avance pour échanger avec moi, sur tous les sujets qui vous préoccupent au quotidien : grands projets de la ville, voirie, stationnement, moustiques ... Je réponds à toutes vos questions, ou je prévois de venir sur place avec les services pour étudier la problématique et vous apporter les meilleures solutions.

Suite aux réunions et balades, les services mettent en oeuvre des actions pour répondre aux besoins des habitants, vous trouverez certains de ces travaux dans ce compte-rendu »

Bien à vous,

Nathalie le Yondre,
Maire d'Audenge

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Nathalie le Yondre'.

Retour sur ... Les travaux déjà faits dans votre quartier

Quartier Bagatelle :
Obligations légales de
débroussaillage sur un
terrain communal



Rue Maréchal de
Tassigny : Pose d'un panneau
de signalisation 30km/h

Quartier de Cardolle :
Mise en place d'une
barrière pompier, reprise des
regards, nettoyage de terrain



Rue du Moulin : Ajout
d'un panneau 30km/h -
Remise en place de potelets -
Déplacement du panneau
d'indication du camping...

Village des retraites : début de
l'aménagement de la place



01

Dans un premier temps, Madame le Maire a été interpellée sur des problématiques plus générales sur lesquelles une réponse a été apportée. Les différentes problématiques générales soulevées sont :



Elagage des Arbres

À qui appartient le pouvoir d'élaguer les arbres dans les propriétés privées :

R : Madame le Maire rappelle que c'est au propriétaire du terrain d'élaguer les arbres pouvant être dangereux. En tant que voisins vous pouvez faire un courrier recommandé aux propriétaires de la parcelle pour leur demander l'élagage des arbres concernés, pour des raisons de sécurité. Si vous n'avez pas le contact du propriétaire vous pouvez vous rapprocher de la police municipale.

Point travaux

Nous avons été interrogés sur les travaux en cours, à la place des anciennes cuisines centrales.

R : Madame le Maire, informe que ce terrain appartient à l'ADAPEI, ils ont commencé la construction d'une pépinière d'entreprises d'insertion en cours, sur le terrain. C'est un projet à 2 millions d'euros avec une aide notamment de la région. Les différents locaux seront à des prix préférentiels pour les professionnels qui embaucheront des personnes en situation de handicap.

Sensibilisation Vélo

Il a été suggéré d'effectuer une sensibilisation auprès des enfants concernant les vélos et le code de la route.

R : Madame le Maire rappelle que tous les ans des sensibilisations sont effectuées par la Police Municipale et la gendarmerie au niveau du collège.

Chasse

Certains habitants constatent des problématiques de sangliers sur le secteur des Trucails et demandent une battue administrative sur le secteur.

R : Madame le Maire, informe que nous allons nous rapprocher du lieutenant de la louveterie pour les sangliers.

D'autres habitants constatent que les chasseurs sont trop près des maisons et demandent s'il existe une réglementation ?

R : Une réglementation existe et des distances sont à respecter concernant la pratique de la chasse. Il est possible de se rapprocher de l'association de chasse, pour connaître les règles à respecter et éventuellement signaler des comportements inappropriés.

Il faut trouver un équilibre entre les deux situations car d'une part les sangliers causent de nombreux dégâts, et d'autre part la pratique de la chasse doit être effectuée dans les règles pour ne pas mettre en danger les autres.

Commerces

Est-ce que des ouvertures de commerces sont prévus dans les quartiers ?

R : Madame le Maire, rappelle qu'un travail a déjà été fait au niveau des commerces et des entreprises, depuis le début de son action municipale. Il est possible de s'associer également à la démarche de révision du PLU, puisque nous allons échanger sur la question des commerces et des entreprises.

Salle de spectacle

Il nous a été rapporté qu'il serait intéressant d'avoir une salle de spectacle sur la commune.

R : Madame le Maire, rappelle que lorsqu'elle a repris la gestion de la ville, la priorité des investissements se portait sur les conséquences dramatiques du centre d'enfouissement des déchets présent sur la commune, devenu à ce jour la centrale photovoltaïque. Ensuite des travaux ont été entrepris sur les voiries, le port et les bâtiments publics. Nous devons prévoir budgétairement ce type de projet et définir les priorités. Néanmoins ce projet de salle multi-activités est un projet que nous souhaitons mettre en place dans le futur de la plaine des Sports et des Loisirs.

Stade de football

Que va devenir le terrain de l'ancien stade, comme il n'est plus utilisé depuis l'ouverture de la plaine des sports ?

R : Madame le Maire, rappelle que ce terrain est toujours utilisé par les archers. Le terrain appartient à la municipalité, mais nous n'avons pas d'autre projet sur ce terrain pour le moment.

Ruisseau

Il a été demandé si nous allons intervenir sur la rue René Dumont au niveau du Ruisseau, où nous avons mis des rubalises actuellement.

R : Madame le Maire informe que nous avons déjà prévu au budget 2024 l'intervention sur ce ruisseau et que cela sera effectif en 2024.

Poubelles

Il a été constaté dans certains quartiers, que de nombreuses poubelles restent après le passage des camions de la COBAN.

R : Madame le Maire, rappelle que les habitants doivent sortir les poubelles uniquement les jours de ramassage, les poubelles ne doivent pas rester sur le domaine public en dehors de ces passages.

Compostage

Qu'est-il prévu pour le compostage concernant le tri des bio-déchets obligatoire à partir du 1er janvier 2024 ?

R : La COBAN travaille actuellement sur les solutions à proposer à l'ensemble des habitants. Des composteurs seront distribués à titre gratuit dans les communes, et lors des manifestations comme les Rendez-vous aux jardins le 2 juin et les rencontres durables le 6 octobre 2024. De plus pour les personnes ne pouvant pas mettre en place un composteur, des systèmes de bio-sceau et de point d'apport seront établis afin de pouvoir revaloriser les bio-déchets sur l'ensemble des communes.

Transports

Nous avons été interrogés sur le réseau de transport dans les quartiers et si des abris de bus seront installés ?

R : Madame le Maire informe que la COBAN a travaillé sur les modes de déplacements. Un plan de déplacements a été présenté et nous recherchons actuellement le délégué pour créer le réseau de transports en ayant à la fois une facilité de déplacement entre les villes, dans la ville et entre les différents transports, avec l'objectif d'un billet unique et un tarif attractif.

Sur la commune, un pôle d'échanges sera créé devant le camping.

Maison de quartier

Est-il possible de mettre en place des maisons de quartiers ou des lieux de rencontre dans les quartiers ?

R : Il n'est pas d'actualité de mettre en place des maisons de quartiers, car la ville propose de nombreuses activités grâce à nos associations et nous ne souhaitons pas proposer des activités en concurrence avec les associations. Si les associations ressentent le besoin d'avoir de nouveaux aménagements, nous pouvons étudier ces demandes.

02

Dans un second temps, Madame le Maire a soulevé des problématiques demandant une visite de terrain ou une action municipale :

- Il nous a été demandé de retirer certains poteaux avec des fils qui ne servent plus suite au nouveau passage de la fibre, notamment dans le village des retraites, nous devons vérifier que c'est poteaux et les fils sont bien obsolètes. Il nous a été demandé de changer également le nom du village des retraites.

- Nous avons eu des remontés sur l'aménagement paysager dans certains quartier, nous étudions les possibilités de mise en oeuvre dans certaines continuités vertes de la commune

- Il a été remontés un manquement de la fibre au bout de la rue des Trucaills, il faut regarder avec gironde haut méga la problématique



À venir

Réunions Publiques à 18h30 en salle des fêtes de la Mairie

- > Obligations légales de débroussaillage : 5 Mars 2024
- > Moustiques : 15 Mars 2024
- > Entretien des Fossées : 30 Avril 2024
- > Sécurité : 28 mai 2024

Plan des modes actifs et modification de la vitesse, **signalétique et aménagement prévu dans les rues** :

- > Allée de Cardolle

Mise en place d'une voie verte au début de la rue.
Mise en place d'écluses et d'une chaussée à voie centrale banalisée sur le reste de l'allée de Cardolle.

CONTACT

Service participation citoyenne
Mail : democratie-active@mairie-audenge.fr
Site : <https://audengedemocratieactive.com/>